



**Communiqué  
de presse  
du 29 juin 2007**

## Nouvelles fermetures de postes

Le «rapport annuel de performances», relatif au budget 2006, démontre que l'absentéisme et les phénomènes de violence ont une nouvelle fois augmenté.

Alors que pour combattre ces véritables fléaux qui gangrènent l'efficacité de l'enseignement et de l'éducation il faudrait augmenter le nombre d'adultes dans les établissements scolaires, le Gouvernement annonce de nouvelles « coupes sombres » dans l'Éducation Nationale :

- 8 120 postes d' EVS seront fermés ;
- 7 000 à 10 000 postes d'enseignants supprimés (selon les sources) ;
- réduction d'effectifs dans plusieurs autres catégories de personnels.

Compte tenu de l'augmentation des effectifs dans le premier degré, l'ampleur des suppressions de postes du second degré pourrait atteindre, voire dépasser, les 10 000 postes.

Ces fermetures, qui s'ajouteraient aux dizaines de milliers infligées à l'Éducation Nationale depuis cinq ans, auraient de très graves conséquences sur le fonctionnement des établissements et la qualité de l'enseignement.

C'est pourquoi la FAEN appelle le Gouvernement à établir un projet de budget 2008 pour l'Éducation Nationale sur d'autres bases, un projet de budget qui donne enfin au service public d'éducation les moyens de répondre aux exigences croissantes que la société formule vis-à-vis du système éducatif.

## Prestations familiales

Les plafonds d'attribution des allocations familiales sont relevés à compter du 1<sup>er</sup> juillet. De 1,7 % au titre du coût de la vie (augmentation annuelle «ordinaire») mais en plus, de 20 % pour compenser la suppression de l'abattement sur les revenus imposables (application de la loi de finances 2006).



Ces nouveaux plafonds seront en vigueur jusqu'au 30 juin 2008.

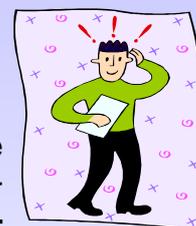
Ce sont les revenus nets catégoriels de 2006 qui sont pris en compte pour calculer les nouveaux droits.

Les montants des prestations, eux, seront revus au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

*Exemples de nouveaux plafonds :*

- *pour l'attribution de l'allocation de rentrée scolaire :*
  - 21 991 € pour un enfant ;
  - 27 066 € pour deux enfants ;
  - ajouter 5 075 € par enfant supplémentaire .
- *pour l'attribution de la prime à la naissance et allocation de base de la PAJE :*
  - 32 328 € pour un enfant ;
  - 38 794 € pour deux enfants ;
  - 46 553 € pour trois enfants .

## Brevet 2007 : la braderie?



Des collègues de l'académie de Toulouse nous ont fait part de leur colère face, notamment, à la qualité du sujet de **mathématiques** et aux directives de correction des épreuves.

En **français**, il a été demandé de ne pas tenir compte dans la dictée des fautes d'accent et des participes passés mal accordés! Par conséquent, on occulte totalement ce qui pouvait faire la difficulté de l'exercice. De plus, les questions sur le texte étaient telles que des réponses très évasives devaient être acceptées.

Si le jeu consiste à éviter toutes les difficultés, quel est l'intérêt de maintenir un tel examen?

## Place du sport à l'école

Dans son programme électoral, le Président de la République préconisait le **doublent des heures de sport à l'école**.



Interrogé sur la réalisation de cette promesse, l'entourage du Président a répondu qu'elle pourrait être tenue **en augmentant les heures de cours ou la pratique sportive à l'extérieur des établissements**.

## Réforme de l'Université



La réforme de l'Université, actuellement en cours, ne concerne ni les Sections de Techniciens Supérieurs ni les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles qui sont implantées en lycée.

En revanche, ces sections et ces classes viennent d'être rattachées au Ministère de l'Enseignement Supérieur.

## Vacances scolaires

En examinant le calendrier triennal des vacances scolaires 2007-2010, nous nous sommes aperçus que l'ordre de rotation des zones ne respectait pas l'alternance habituelle.



Bien évidemment, nous avons alerté le ministère sur ce point.

Il nous a été répondu que ce changement était dû aux championnats du monde de ski, qui auront lieu à Val d'Isère en février 2009.

Pour que cette compétition se déroule dans les meilleures conditions, et pour répondre aux besoins de la région concernée en termes de capacité d'accueil et de disponibilité d'une part, et pour éviter des difficultés aux vacanciers franciliens d'autre part, il a été décidé de permettre à la zone A d'être en vacances pendant le déroulement des championnats et de partir donc la première à la place de la zone C.

Le cycle de rotation normal reprendra ensuite à partir du nouvel ordre établi en 2008-2009.

## Pénibilité

A l'issue de la réunion du 5 juin (9<sup>ème</sup> rencontre depuis le début de la négociation sur ce sujet dans le cadre général de la réforme des retraites) la plupart des partenaires sociaux avaient, paraît-il, le moral au beau fixe!



Enfin, la délégation du Medef acceptait d'aborder le volet « réparation » ! (comprenez : compensation financière) de la pénibilité au travail alors que jusqu'alors elle n'envisageait qu'un volet « prévention ».

Ainsi 3 systèmes de « réparation » sont envisagés :

- un dispositif « d'invalidité pénibilité » (qui relèverait du risque maladie, maternité, invalidité, décès) ;
- le rétablissement d'un dispositif de préretraite progressive ;
- un dispositif de cessation anticipée d'activité .

Ce dernier point apparaissant comme la piste la mieux adaptée aux besoins.

Mais le chemin sera encore long : définition des critères de pénibilité et taux de participation de l'employeur restent à négocier ! **Rendez-vous pris pour le 19 juillet prochain.**

Il serait temps que cette négociation aboutisse afin de pouvoir en réclamer l'application aux fonctions publiques .

**L'équipe du FAEN infos  
nous souhaite  
à toutes et à tous  
de très bonnes vacances**